

Philippe LIMOUSIN
Président du Comité Hauts de France

à

Mesdames et Messieurs
Les Présidents de clubs

Réf. : 2018 PHL13

Roubaix, le 9 juillet 2018

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Je fais suite à l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle qui s'est tenue ce mercredi 4 juillet à Bapaume et qui rassemblé 28 clubs, pour tout d'abord les remercier de s'être déplacés auxquels j'associe les 20 clubs qui se sont excusés.

Pour revenir ensuite sur les raisons fondamentales qui nous ont conduits, les membres du conseil d'administration et moi-même, à l'unanimité, à proposer de nouveau une contribution spéciale lors de la prise de licence 2019 : cela s'inscrit dans un contexte difficile, déjà exposé lors de l'assemblée générale de Nogent sur Oise, un contexte qui ne va pas s'arranger avec la diminution des aides publiques, telles de le CNDS dont la baisse avoisinera cette année les 50% ! Une situation surréaliste lorsque l'on se réjouit, à juste titre, d'obtenir l'organisation des JO à Paris en 2024, on diminue par ailleurs les aides aux ligues sportives censées préparer les athlètes pour 2024 !!

Ajoutons à cela, une diminution globale de l'activité, du nombre d'épreuves et des licenciés pratiquants, des charges fixes qui le demeurent, quatre emplois temps plein, deux bureaux et des véhicules à entretenir. Un programme sportif dense, plus de 60 déplacements au total pour toutes les disciplines, des modules de formation d'arbitres, de dirigeants et de nombreux stages pour nos coureurs qui n'ont qu'un seul but : progresser dans tous les domaines, détecter et former nos champions de demain.

Les 6 € demandés seront répartis également, avec 3€ pour venir en aide aux comités départementaux qui ont vu leurs missions évoluer depuis la fusion, sans augmentation de moyens, et 3€ pour assurer la pérennisation de l'emploi de notre agent de développement, recruté à l'époque par le comité de Picardie comme emploi aidé, puis sans aucune aide depuis la fusion également. Comme évoqué lors de cette assemblée du 4 juillet, chacun se serait bien passé de devoir proposer une telle mesure, mais c'est l'intérêt général qui nous y oblige, d'autres comités régionaux de l'hexagone appliquent déjà cette contribution.

Siège social

59 rue Fléming CS 90131 59053 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. 03.20.65.31.67

E-mail : cfacyclisme@wanadoo.fr

Annexe

Square Darlington – Bât E – Appt 18 80000 AMIENS

Tél. 03.22.22.25.20


E-mail : picardie.ffc@wanadoo.fr

Pour information, voici les résultats du vote : 28 clubs présents, 59 voix ,59 suffrages exprimés, 45 voix pour et 14 voix contre.

La contribution spéciale de 6 € par licence sera donc appliquée pour la saison 2019.

Une note positive avant de conclure : dans le cadre du plan territorial de développement de la FFC et en partenariat avec ASO, une manne financière de l'ordre de 35000€ au total sera attribuée à notre comité sur 2 ans (2018 et 2019) sous réserve de la présentation de notre plan régional qui a été transmis ces jours derniers à la FFC. Monsieur Michel Callot nous rendra visite en fin de saison pour la signature de la convention. Malheureusement, cette subvention ne comblera pas le désengagement de l'Etat.

En vous remerciant par avance de votre compréhension et sachant pouvoir compter sur vous, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président

Philippe LIMOUSIN

Siège social

59 rue Fléming CS 90131 59053 ROUBAIX CEDEX 1

Tél. 03.20.65.31.67

E-mail : cfacyclisme@wanadoo.fr

Annexe

Square Darlington – Bât E – Appt 18 80000 AMIENS

Tél. 03.22.22.25.20

E-mail : picardie.ffc@wanadoo.fr